

FÉDÉRATION NATIONALE  
des  
SYNDICATS DE BUCHERONS  
de France et des Colonies

---

Antoine DUMONT

---

AUX  
**Domestiques & Servantes**  
DE FERME  
De la Région du Centre

---

1910



PRIX : 10 CENTIMES



LIBERTÉ  
SOLIDARITÉ  
JUSTICE



L'UNION  
FAIT  
LA FORCE



BOURGES

np. Ouv. du Centre (Soc. Coopérative à cap. var.)



# Camarades Domestiques, lisez :

## **LE TRAVAILLEUR DE LA TERRE**

(Mensuel), à Cuxac-d'Aude (Aude)

## **LE TRAVAILLEUR RURAL**

(Trimestriel), à Ygrande (Allier)

## **LES TEMPS NOUVEAUX**

(Bi-mensuel), 4, rue Broca (Paris)

## **LE LIBERTAIRE**

(Hebdomadaire), 15, rue d'Orsel (Paris)

## **LA GUERRE SOCIALE**

(Hebdomadaire), 116, rue Montmartre (Paris)

## **LA VIE OUVRIÈRE**

(Revue bi-mensuelle), 42, rue Dauphine (Paris)

## **LES CAHIERS DU CENTRE**

(Revue mensuelle), 16, boulevard du Chambonnet  
(Moulins)

## **LE BULLETIN OFFICIEL DES BOURSES DU TRAVAIL DU CHER**

(Mensuel), 8, place Malus (Bourges)

## **LE PROLÉTAIRE DE LA NIÈVRE**

(Mensuel), 9, rue du Rivage (Nevers)

## **LA VOIX DU PEUPLE**

(Hebdomadaire), 33, rue de la Grange-aux-Belles  
(Paris)

FÉDÉRATION NATIONALE  
des  
SYNDICATS DE BUCHERONS  
de France et des Colonies

Antoine DUMONT

AUX  
**Domestiques & Servantes**  
DE FERME  
De la Région du Centre

1910



PRIX : 10 CENTIMES

LIBERTÉ  
SOLIDARITÉ  
JUSTICE



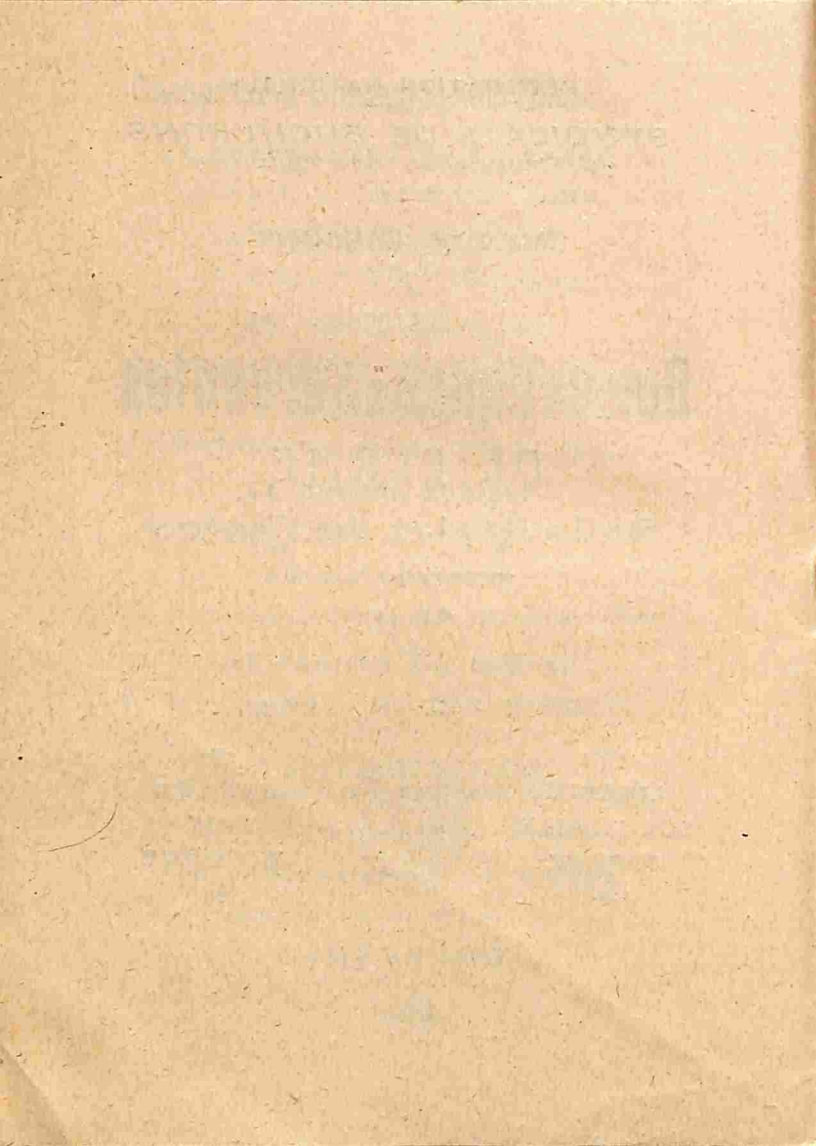
L'UNION  
FAIT  
LA FORCE



BOURGES

n. Ouv. du Centre (Soc. Cooperative à cap. var.)





## PRÉFACE

---

Pendant plus de vingt ans, j'ai vécu la vie de domestique de ferme, il m'a donc été facile d'en connaître tous les points douloureux, toutes les vicissitudes. Quoi qu'on dise que le domestique fait partie de la famille, qu'il n'est pas considéré comme inférieur, mais comme collaborateur et ami, je puis affirmer sans parti-pris qu'en réalité cette vie n'est rien moins qu'agréable. D'abord deux hommes, dont l'un est le subordonné de l'autre, ne peuvent être foncièrement amis, surtout quand cette subordination n'est ni délimitée, ni réglementée. Certes l'employeur peut être bon, humain, généreux, loyal, mais il peut être aussi arbitraire, despotique, insolent, brutal. Et, somme toute, il y a toujours supériorité, autorité chez l'un, dépendance, humiliation chez l'autre.

En principe, le domestique ne peut avoir d'individualité propre : pour la bonne harmonie des rapports communs, il doit aimer ce qu'aime son maître, haïr ce qu'il haït, croire ce qu'il croit. D'autre part, comment un patron dans la force de l'âge, robuste et bien musclé, pourrait-il avoir conscience de la faiblesse de son valet, jeune encore et moins bien bâti ? Comment le supposerait-il à bout d'haleine pour le suivre à faucher, à charger des gerbes, à toutes sortes de gros travaux, si lui-même accomplit sans effort toutes ces besognes ? Comment le supposerait-il maladif, dyspepsique, etc., s'il jouit d'un excellent

estomac? Comment le croirait-il excédé par deux heures de travail avant le jour et trois heures après le coucher du soleil, s'il est dominé par un perpétuel sentiment d'avarice? Comment le croirait-il extrêmement fatigué par une dure besogne, à midi, s'il ne s'est employé, lui, qu'à de menus travaux le matin? Comment, s'il le voit lire, ne le jugerait-il pas prétentieux et orgueilleux, s'il est, lui, indifférent à toute chose intellectuelle? Comment ne le jugerait-il pas bien nourri et suffisamment rassasié, alors qu'ils vivent à la même table et que lui s'estime satisfait? Comment souffrira-t-il que son tout jeune domestique s'attarde quelques heures le dimanche pour goûter les joies, les intimités de famille, si chaque jour, lui, dépense cette tendresse familiale au milieu des siens? En fait, le domestique est donc assujéti à une exploitation sur tout, sur le repos, sur le sommeil, sur la nourriture, sur la liberté.

Que de noirs souvenirs me reviennent à la mémoire, quand je songe à cette vie de soumission, de servage, de peines et de reproches. L'on ressent en soi comme une joie nouvelle, comme un souffle de bonheur inconnu, le jour où, loin du maître et du perpétuel chantier, à quelques kilomètres sur la grande route, l'on peut se dire réellement : « Aujourd'hui je suis indépendant et libre jusqu'à telle heure. »

Quel poids formidable et énervant, sur vous toujours, que ce perpétuel regard du maître! Au travail, à table, au repos, dans tous les actes journaliers de votre vie, vous vous demandez si vous pouvez bien ou non, agir au goût du maître. Cette continuelle surveillance vous harcèle, vous obsède.

Et, encore aujourd'hui, malgré quelque progrès infime, cette vie n'est guère enviable. Combien de pauvres jeunes garçons sont voués encore aux



plus dures souffrances. Souvent, après avoir accompli une somme de travail égale à celle des adultes, malgré la fatigue et les courbatures qu'engendre le travail, ils sont astreints, en rentrant à la maison, à une quantité de menus travaux pendant des heures. Que de fois ont-ils les pieds trempés, le pantalon mouillé jusqu'à mi-jambe, les chaussures déchirées, les mains endolories par le froid, par ce froid sec et pénétrant des matins de janvier qui éprouve si durement les enfants loin de leurs mères. Ici, aucun regard de tendresse ne se porte sur eux; au contraire, un discret mépris semble les entourer. Ils n'ont aucun lien de famille ni d'affection avec leur employeur, ils sont seuls, délaissés, loin de leurs protecteurs, de leurs parents aimés; alors les bons soins d'une mère, les encouragements, les consolations, les douceurs du foyer, toutes les sollicitudes familiales, sont remplacées ici par la voix rigide ou brutale d'un maître, d'un patron qui ne connaît, lui, que le devoir et le service.

Alors, pourquoi en ce siècle de revendications ouvrières si variées et si nombreuses, pourquoi, dis-je, ces jeunes travailleurs restent-ils inertes, inorganisés, sans faire aucune tentative pour améliorer leur lamentable situation?

Pourquoi ne songent-ils pas à réglementer la durée de la journée de travail?

Pourquoi continuer à travailler 16 et 17 heures aux foins, aux moissons comme de véritables machines? Pourquoi ne pas exiger un court repos après le repas du milieu du jour pendant les chaleurs caniculaires pour des travaux si durs? Pourquoi tant travailler en nuit encore pendant la période d'hiver en certains endroits? Pourquoi ne pas réclamer de toutes les ménagères les soins qu'apportent certaines d'entre elles pour la préparation des repas?

Pourquoi ne pas tenter de généraliser partout

les multiples avantages qu'octroient volontairement quelques-uns des employeurs?

Il est donc très urgent d'y songer ; l'objet de cette brochure est d'amener les domestiques à penser, à réfléchir à leur triste situation, pour les arracher à leur léthargie séculaire. Puisse notre désir se réaliser enfin pour atténuer dans l'avenir peines, souffrances et privations.

GOVIGNON JEAN,

du Syndicat des Bûcherons de Bourbon-  
l'Archambault (Allier).





## AVANT-PROPOS

---

*Je me doute fort que la présente brochure, en circulant dans les campagnes, va soulever bien des discussions parmi les paysans, les uns approuvant les idées encore neuves qu'elle contient, les autres les critiquant. Je souhaite néanmoins qu'elle ne soit point condamnée par l'opinion publique avant d'avoir été étudiée et commentée impartialement. J'espère d'ailleurs qu'elle sera comprise de la plupart de ceux qui la liront attentivement et principalement par les domestiques de ferme, auxquels je la dédie, afin qu'ils se pénétrant des améliorations à leur sort qui y sont exposées, améliorations qu'ils doivent s'employer à obtenir le plus tôt possible.*

*Beaucoup de cultivateurs, occupant la main-d'œuvre salariée, vont jeter les hauts-cris en lisant l'énumération de ces réclamations. Déjà, à l'heure actuelle, ils s'indignent contre les exigences de salaires des domestiques; cette brochure ne pourra que les indisposer davantage. Nombreux seront certainement ceux qui,*

parmi eux, se rose<sup>nt</sup> en adversaires résolus de nos revendications — comme ils l'ont fait au printemps 1909, lors de la naissance de nos premiers Syndicats — encouragés en ce sens par les propriétaires et les fermiers-généraux qui leur recommanderont de n'employer aucun domestique syndiqué. Mais leurs récriminations intéressées ne nous empêcheront pas de poursuivre la réalisation de notre affranchissement.

Nous n'avons pas à nous préoccuper de la situation actuelle de nos patrons; s'ils ne peuvent faire face à nos desiderata, ils n'ont qu'à réclamer, à leur tour, à leurs propres maîtres, des conditions de travail plus avantageuses, ou bien à abandonner leur état d'intermédiaires entre les propriétaires et nous pour venir grossir l'effectif des salariés agricoles.

Cette dernière hypothèse serait, à mon avis, la plus sage, car si, dans la classe agricole, nous étions tous du même côté de la barricade, avec des intérêts communs pour livrer l'assaut à la grande propriété foncière, nous serions beaucoup plus forts qu'en restant divisés en plusieurs catégories, les unes adversaires des autres, comme il est de règle aujourd'hui.

D'ailleurs, contrairement à ce que nous conseillent d'aucuns, il serait stupide de notre part d'attendre, pour revendiquer un peu de mieux-être, que les cultivateurs aient obtenu

eux-mêmes, par l'action syndicale, des conditions de vie meilleures. Je ne crois plus à la possibilité pour eux d'arriver à ce but. Dans la lutte économique, pour obtenir quelques avantages, il faut au moins que les travailleurs puissent faire grève, sinon ils sont impuissants.

Or, les métayers et les petits fermiers ne peuvent agir ainsi, étant attachés à la ferme qu'ils exploitent par les baux de plus ou moins longue durée qu'ils ont passés avec leurs propriétaires ou fermiers-généraux et par la somme qu'ils ont engagée sur le cheptel, à titre de remboursement.

D'ailleurs, en supposant quand même qu'ils déclarent la grève tous à la fois, à une époque déterminée, où iraient-ils se loger pour attendre la fin du conflit ?

Mais si nous étions tous des salariés, nous pourrions abandonner notre travail sans inconvénient, à une saison propice, à la veille de la moisson par exemple, et forcer ainsi les détenteurs du sol à nous accorder les conditions nouvelles que nous leur demanderions.

En tout cas, nos patrons auraient vraiment tort de s'opposer à la réussite de notre mouvement; qu'ils en profitent donc, au contraire, pour solliciter un allègement de charges à leurs propriétaires. Mais qu'ils ne disent plus, je les en prie, que nous gagnons trop cher. Si leur

condition actuelle est précaire, la faute n'en incombe pas à nous, nos salaires n'étant que la juste et bien trop faible rémunération de notre travail, mais à eux-mêmes, qui ne marchandent jamais avec les propriétaires et les fermiers-généraux lorsqu'ils prennent un domaine.

A. D.





# Aux Domestiques

ET

# Servantes de Ferme



## Notre Existence

Domestiques ! Comme ce mot, par lequel on nous désigne généralement, sent encore la servitude et la soumission !

Nous ne sommes pas, il est vrai, attachés ainsi que les serfs de jadis à la terre que nous cultivons, mais nous devons néanmoins vivre comme eux sous la constante domination de nos patrons. Il est bien dur de passer ainsi toute sa jeunesse et quelquefois une partie de sa vie, sous la tutelle d'étrangers qui ne manifestent souvent envers leurs employés que du mépris et de la défiance.

Dès douze ou treize ans, parfois plus jeunes, il nous faut quitter la chaumine paternelle, pour aller travailler chez les autres dans les domaines. Nécessité pénible ! si jeunes encore abandonner tout ce que nous avons de cher au monde : père et mère, petits frères et petites



sœurs, camarades d'enfance rieurs, etc., et de partir ainsi dans l'inconnu pour gagner notre pain!

Lorsque nous avons la chance de débiter dans une bonne place, notre sort est encore assez doux; mais trop souvent, hélas! nous avons affaire à des maîtres méchants ou égoïstes qui tirent de nous le plus de travail possible et nous récompensent par des injures et quelquefois par des coups. Ordinairement la besogne est ce qui nous manque le moins. Hardi! gars, fais ceci, fais cela, fais encore autre chose; et les ordres de ce genre se succèdent du matin au soir. A peine arrivés des champs où nous touchions les bœufs au labour, il faut aider les femmes à rentrer le bois, à charrier l'eau, à panser les porcs, etc. Et jamais de repos, nous sommes nuit et jour à la disposition de nos employeurs; c'est tout juste si l'on nous accorde de temps à autre quelques heures de liberté le dimanche pour aller voir notre famille.

Vers l'âge de quinze ans, nous commençons de suivre les hommes aux grands travaux, mais, trop faibles encore, à certains moments nous devons faire des efforts surhumains pour ne pas tomber de fatigue. C'est seulement quand nous atteignons dix huit ans que nous jouissons d'un peu de tranquillité, sous le rapport du travail du moins, car alors nous pouvons tenir notre place presque partout. Cependant, nous souffrons une foule d'inconvénients: longues et interminables journées de travail, logement détestable, nourriture mauvaise, salaires peu élevés, manque absolu de liberté et d'indépendance,

médiocre considération de la part de nos maîtres, etc.

Plus désagréables encore que les nôtres sont vos conditions morales et matérielles à vous domestiques féminins, qu'on surnomme *les servantes*. Vous êtes bien davantage privées de liberté et de repos que nous. Il est d'usage qu'on vous réserve les travaux les plus ennuyeux et les plus sales de la ferme. En sus de l'ouvrage d'intérieur, faire le ménage, le pain, la lessive, dans bien des endroits, vous devez aller aux champs avec les hommes pour planter les pommes de terre et semer les céréales au printemps; faner le foin et l'enranger, ramasser la javelle, etc., durant l'été; aider à la cueillette des récoltes d'automne, et, pendant l'hiver toucher les bœufs à la charrue, garder les porcs ou les moutons au milieu des vastes pâturages où la bise siffle et glace. À la veillée, jusqu'à neuf ou dix heures du soir, vous travaillez encore à réparer les vêtements usés de vos maîtres. Pour soigner vos effets personnels, vous n'avez ordinairement que quelques heures le dimanche, au retour de la messe et du bal, si on vous a permis de sortir.

Pauvres filles, vous êtes vraiment à plaindre, livrées ainsi, si jeunes, à votre propre destinée, souvent sans un bon conseil pour vous mettre dans la voie du devoir, en proie aux assiduités passionnelles des mâles qui cherchent sans cesse à vous mettre à mal. Combien de malheureuses parmi vous n'ont-elles pas sombré dans le déshonneur, après s'être laissé naïvement séduire par des galants peu scrupuleux!

Enfin, hommes ou femmes, notre condition sociale est mauvaise à tous les points de vue; c'est une des plus humbles et des plus méprisées qui soient; nous sommes voués à la pire servitude contemporaine et à tous les affronts. Pour vivre cette existence misérable, il faut avoir encore dans les veines un peu de sang d'esclaves et surtout n'avoir nullement conscience de sa dignité personnelle.

### Revendications nécessaires

Une pareille situation ne peut s'éterniser. Si nous voulons jouir de notre part de bien-être, si nous voulons être des hommes dans toute l'acception du mot et vivre en conséquence, nous devons nous inspirer des exemples que nous donnent chaque jour les travailleurs des autres corporations et revendiquer nous aussi des améliorations à notre état présent.

Les ouvriers de plusieurs régions agricoles de France, principalement les viticoles du Midi, les horticoles des environs de Paris, les agriculteurs du Nord et les bûcherons du Centre, ont obtenu, ces dernières années, par l'action syndicale, de nouvelles conditions de travail, comportant de multiples avantages, en particulier *la limitation des heures de travail, une nourriture meilleure, une augmentation de salaires, etc.* De divers points du territoire français et même de l'étranger, les journaux nous rapportent que les travailleurs, de la terre se groupent en vue d'améliorer leur sort et exigent de leurs patrons une vie plus agréable.

Domestiques de ferme! mes camarades, quoique jeunes nous ne resterons pas en arrière; nous les suivrons résolument dans la voie qu'ils nous tracent. Nous réclamerons donc, nous aussi, le plus tôt possible :

## UNE RÉGLEMENTATION DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Actuellement, aucune limite n'est encore appliquée dans la durée quotidienne du travail. Ordinairement, en été nous restons 18 heures debout — dont 16 au moins de travail et 2 seulement pour les repas — nous levant dès 3 ou 4 heures du matin et ne nous couchant guère qu'à 10 heures de la nuit. La sieste de midi n'est pas encore généralisée; certains cultivateurs l'ont déjà adoptée, d'autres en plus grand nombre la repoussent toujours. Pourtant, il serait logique qu'elle s'applique partout, car ces 16 heures consécutives de labeur opiniâtre et pénible nous laissent, le soir, le corps tout endolori; six heures de repos ne suffisent pas à réparer les forces, et les membres sont encore brisés de fatigue quand on reprend la besogne le lendemain.

L'hiver, nous travaillons un peu moins longtemps, il est vrai, mais la durée de la journée n'est soumise à aucun règlement non plus. Il est des endroits où l'on se lève dès cinq heures le matin, en d'autres plus tard. Le soir, nous sommes encore souvent dans les étables à six heures, ce qui fait, en rabattant le temps des repas, douze heures environ de travail quotidien.



Et vous servantes, ainsi que nous l'avons dit, vous travaillez pendant l'hiver jusqu'à la fin de la veillée, vers 10 heures environ; en été, vous ne vous couchez jamais plus tôt, car vous devez vous occuper de nettoyer la vaisselle après le repas du soir, corvée qui n'est guère terminée avant dix heures. Levées en toutes saisons depuis 4 ou 5 heures du matin, vous êtes donc astreintes chaque jour à 17 ou 18 heures de travail, ce qui est tout à fait exagéré. (Il n'est pas de repos pour les femmes durant la prise des repas, car elles mangent ordinairement en servant les hommes à table.)

Pour remédier à ce surmenage dont nous souffrons tous, hommes, enfants et femmes, nous devons réclamer la suppression des travaux des champs pour les servantes, et nous devons appliquer en faveur de tous la journée de 12 heures pendant les foins et les moissons (de cinq heures du matin à sept heures du soir et deux heures de repos à midi pour la sieste après le goûter), et de 10 heures durant le reste de l'année (de six heures, après le repas du matin, à cinq heures du soir, et une heure de repos, de onze heures à midi, pour le goûter.)

Au cas où nos patrons auraient besoin quelquefois de nos services après l'arrêt réglementaire du travail, nous pourrions appliquer, comme dans l'industrie, un tarif spécial pour les heures supplémentaires.

On nous objectera que cette revendication est inacceptable et inapplicable au mode cultural actuel, sous prétexte que le travail des champs ne peut être réglementé à cause des intempé-



ries et de la besogne pressante lors de la récolte et des semailles. Mais ces arguments ne sont pas sérieux. Ils sont inspirés par les sentiments routiniers qui règnent encore en nos campagnes.

Dans certaines contrées où la culture se fait exclusivement par ouvriers et domestiques, la journée est bien déjà limitée de cette façon. Il peut donc en être de même chez nous.

Notre somme de production ne se trouvera d'ailleurs guère diminuée de ce fait, car nous serons reposés alors, pleins de force et de volonté. Il est reconnu dans l'industrie qu'en huit heures les ouvriers produisent autant qu'en douze et plus.

Et si, malgré nos prévisions nous ne suffisons pas à faire toute le travail pressant, nos patrons auront recours aux nombreuses machines agricoles qui restent actuellement enfouies dans les magasins industriels. Ils pourront recourir aussi aux bras de nos camarades qui partent aujourd'hui pour la ville, à la recherche d'une situation problématique, lesquels resteront pour la plupart aux champs lorsque notre situation se sera améliorée.

Cette revendication est une des plus importantes que nous ayons à formuler. J'espère que nous nous y attacherons énergiquement, car elle nous fournira les loisirs nécessaires à l'amélioration de notre triste sort et au perfectionnement de notre éducation.

## LE REPOS HEBDOMADAIRE

Cette réforme doit être appliquée dans l'agriculture d'une manière stricte et générale. En

beaucoup d'endroits on nous fait travailler en toutes saisons une partie du dimanche, dans les champs ou dans les étables. Nous reconnaissons qu'il est urgent de panser les animaux le dimanche comme les autres jours, mais le travail des champs devrait être laissé partout de côté ce jour-là, ainsi que cela se pratique dans certaines fermes. Nous ne voyons pas pourquoi ce qui est appliqué sans inconvénient dans quelques domaines ne l'est pas dans tous.

En compensation des heures que nous passerons à soigner les animaux le dimanche, nous réclamerons à nos patrons un congé annuel ou mensuel en rapport avec le temps employé.

## L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

En particulier, dans certaines contrées du Cher, de la Nièvre et de la Loire, nos camarades sont logés dans les écuries et parfois si près des bêtes qu'elles fientent ou pissent sur leurs couches. La literie se compose généralement de paille et de vieilles couvertures crasseuses. Pendant la nuit, la vermine les dévore et il leur faut une grande habitude pour sommeiller dans ces dortoirs malpropres.

Dans l'Allier, nous couchons au lit, soit dans la chambre à four, soit dans les mêmes locaux que nos patrons. Là, où nous sommes plusieurs domestiques ensemble, nous disposons habituellement d'un lit pour deux, ce qui est vraiment immoral et surtout peu hygiénique, car il peut s'en trouver quelques-uns parmi nous qui soient atteints de maladies contagieuses. Il est détestable aussi d'habiter dans ces

maisons où parfois quinze personnes et plus, des deux sexes et de tout âge, couchent les unes près des autres.

De telles conditions de logement sont déplorables; mais il ne tient qu'à nous d'en demander l'amélioration. Nous exigerons donc de nos employeurs qu'ils se procurent le matériel de literie nécessaire pour que nous couchions seuls. Nous imposerons aux propriétaires terriens la réfection intégrale de toutes les habitations qui ne sont pas en rapport avec nos besoins nouveaux d'hygiène et de moralité.

Nous voulons aussi une chambre individuelle, afin de pouvoir reposer à notre aise et jouir en toute liberté de nos heures de loisir, sans être dérangés constamment par les multiples bruits de la ferme.

On va nous objecter encore que cette réclamation est insensée, qu'il est possible de mettre une chambre à la disposition de tous les domestiques occupés dans un domaine, et non d'en accorder une à chacun d'eux. Mais que coûterait-il à un riche propriétaire pour faire aménager dans chacune de ses fermes une vaste pièce d'habitation et la diviser par de simples cloisons de briques en autant de petites chambres qu'il y a d'employés dans l'exploitation?

## L'AMÉLIORATION DE LA NOURRITURE

La nourriture, dans les fermes du Centre, est généralement mauvaise, surtout là où les domestiques sont nourris à part; elle se compose d'aliments grossiers et souvent mal accom-

modés. La plupart des cuisinières rurales n'apportent aucun soin à la préparation des repas, qu'elles considèrent comme une corvée désagréable dont elles se débarrassent au plus vite.

On ne nous alloue une faible ration de vin que durant les grands travaux de la fenaison, de la moisson et des battagés. Le reste de l'année, on boit de l'eau. Pourtant, un verre de vin en toutes saisons, nous ferait beaucoup de bien; nous en réclamerons donc.

Nous n'avons pas la prétention d'établir un menu quotidien. néanmoins nous voulons être mieux nourris.

## L'AUGMENTATION PROGRESSIVE DES GAGES

Nous tendrons sans cesse vers l'augmentation graduelle de nos gages, afin de les mettre en rapport avec le coût sans cesse plus élevé de la vie.

## L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Actuellement, nous ne bénéficions pas de la loi sur les accidents du travail. Nos patrons ne sont pas responsables de ce qui peut nous survenir au cours de nos travaux, mais ils ont la faculté de nous assurer en vertu de la loi du 18 Juillet 1907. Nous les obligerons donc à nous garantir de cette façon, en attendant que les législateurs étendent les avantages de la loi du 9 Avril 1898 aux salariés agricoles.



## L'EXTENSION DE LA PRUD'HOMIE AUX TRAVAILLEURS AGRICOLES

Lorsque nous avons un différend à régler avec nos patrons, nous recourons habituellement au juge de paix. Celui-ci, en vertu des principes de classe et de cette maxime : « La raison du plus fort est toujours la meilleure », est naturellement enclin à soutenir notre employeur à notre détriment.

Un tribunal de Prud'hommes serait plus compétent et plus impartial pour régler le conflit. En conséquence, nous demanderons la constitution d'une juridiction prud'homale agraire dans chaque chef-lieu de canton.

### RÉCLAMATIONS DIVERSES

Les revendications énumérées ci-dessus sont d'ordre général ; il peut se faire que les différentes organisations de domestiques en aient d'autres, d'ordre particulier, à formuler. Ainsi, le Syndicat départemental des Ouvriers de Ferme du Cher demande que les engagements se fassent pour un mois seulement, et non pour l'année entière ; il demande aussi la suppression des usages locaux par l'application du contrat de travail.

### **Moyens d'imposer ces Revendications**

Il s'agit maintenant d'étudier les meilleurs moyens à employer pour faire aboutir ces réclamations. Je ne suis pas de ceux qui vous recommanderont, camarades, de les énumérer sur un



cahier et de prier les législateurs de les soutenir devant le Parlement afin de les faire entrer dans la pratique par la voie légale. Cela ne regarde pas les députés; nous sommes assez grands garçons pour faire nos affaires nous-mêmes et nous ne devons plus compter sur autrui, quand nous avons besoin de quelque chose, car on n'est jamais mieux servi que lorsqu'on se sert soi-même.

Pour obtenir les améliorations que nous désirons, il est préférable, à mon avis, que nous nous unissions solidement, c'est-à-dire que nous nous syndiquions. Si nous restons divisés, si nous ne coordonnons pas nos efforts, nous serons toujours faibles, par conséquent impuissants. Rappelons-nous sans cesse que l'Union fait la Force. En nous groupant, afin de réaliser notre idéal de mieux-être, nous serons assez forts pour briser tous les obstacles dressés sur notre chemin.

Déjà au printemps 1900, l'idée d'organisation pénétra parmi nous. Dans l'Allier, huit syndicats de notre corporation naquirent en quelques mois : à Bourbon-l'Archambault, Buxière-les-Mines, Vaumas, Lusigny, Chapeau, Bessay, Tronget et Gennetines.

Mais l'animation du début fit bientôt place à une profonde apathie. La plupart de ceux qui nous suivirent d'abord se tinrent ensuite à l'écart et n'assistèrent plus aux réunions. Les administrateurs eux-mêmes manquèrent d'expérience et de ténacité. Trois de ces organisations, celles de Bourbon, Buxière et Bessay, sombrèrent peu après leur création. Les autres végètent actuellement.

Vers la même époque, un syndicat départemental de domestiques agricoles se formait dans le Cher. Ce groupement existe encore et mène une active campagne d'éducation syndicale auprès des ouvriers de ferme.

Un pas est donc déjà fait vers notre émancipation ; nous ne nous en tiendrons pas là. Des camarades nous ont montré le chemin ; nous les suivrons sans défaillance ; nous nous lèverons tous comme un seul homme pour réclamer nos droits au repos nécessaire, nos droits aux satisfactions normales de l'existence.

Bientôt, j'espère, des syndicats de domestiques se fonderont dans chaque commune, auxquels nous devons tous adhérer sans exception, filles et garçons. Où il existe déjà des syndicats d'ouvriers agricoles, nous pourrons nous unir à eux, cela nous évitera la peine de constituer de nouvelles organisations. Les intérêts des domestiques et des ouvriers — ces derniers étant nos pères ou nos frères — sont communs, il n'y a donc aucun inconvénient, mais au contraire beaucoup d'avantages, à ce que nous menions la lutte de concert.

Et lorsque nous serons assez nombreux au syndicat, par conséquent assez puissants, nous prendrons nos mesures pour exiger de nos patrons les conditions de travail et de vie énumérées dans cette brochure.

Nous pourrons agir, par exemple, à l'époque des louées, vers la Saint-Jean ; aux jours d'embauche, nous présenterons la liste de nos revendications, sous forme de contrat, à nos maîtres.

Il est probable que la plupart d'entre eux se refuseront à nous les accorder de bonne grâce.

Nous pouvons d'ores et déjà nous attendre à ce que nous soyons obligés pour les imposer, d'employer la grève, moyen violent qu'il faut toujours laisser de côté quand on peut régler le conflit à l'amiable mais dont on doit se servir sans faiblesse lorsqu'il est nécessaire au succès de l'idéal qu'on défend.

Préparons-nous donc dès maintenant à faire grève un jour, camarades. Néanmoins, nous pouvons être presque convaincus au préalable que le différend sera bientôt solutionné en notre faveur, si nous sommes assez fortement organisés. En général, les grèves agricoles bien dirigées sont toujours victorieuses.

Les cultivateurs auront peur que nous sabotions leur outillage, leurs récoltes ou leurs cheptels, et cette crainte leur fera accepter nos conditions nouvelles.

En 1907 à l'époque de la moisson, une grève d'ouvriers agricoles — qui peut nous donner une idée de ce que serait peut-être la nôtre et qui montre jusqu'où peut conduire l'obstination des employeurs — éclata à Newton, dans la Louisiane (État-Unis). Les chefs de culture ne voulurent accepter aucune des conditions réclamées par les travailleurs et résolurent de les réduire par la famine en employant des ouvriers étrangers. Mais les grévistes veillaient et organisaient chaque jour la chasse aux jaunes (1) sur tous les points de la localité. Ces derniers, pourchassés de toutes parts, quittèrent le pays pour n'y plus revenir. C'était déjà un succès.

(1) Ouvriers non syndiqués ou bien adhérents des Syndicats mixtes dans lesquels sont mélangés patrons et ouvriers.

Néanmoins, les fermiers restaient inflexibles, croyant venir enfin à bout des énergies ouvrières. Hélas ! ils s'étaient trompés. Par une nuit sombre et orageuse, le tocsin sonna tout à coup. Un incendie, au Nord, dévorait un hangar plein de gerbes un autre au Sud, consumait un champ de blé, tandis qu'un troisième, à l'Est, anéantissait une vaste grange. Personne ne sut qui avait mis ainsi le feu. Les patrons, effrayés par cet acte audacieux, craignirent que cette méthode de combat ne se généralisât et accordèrent immédiatement les avantages désirés par les ouvriers.

En 1893, dans la Nièvre, à Chantenay-Saint-Imbert, le propriétaire des bois du Perré, qui refusait depuis deux ans de reconnaître les tarifs d'exploitation du syndicat des Bûcherons de la localité, vit sa forêt incendiée dans les mêmes conditions. Il dut se résigner et accepter les prix des ouvriers pour l'abatage des arbres brûlés et des coupes ultérieures.

Espérons que nous n'aurons pas à nous servir de tels moyens pour le succès de notre cause. Nos employeurs sauront bien comprendre la légitimité de nos réclamations avant que nous ayons à agir de la sorte et ne se feront pas trop tirer l'oreille pour nous les accorder.

### Conclusion

Il n'est pas douteux que les conditions de travail nouvelles dont nous venons de parler amélioreront sensiblement notre situation morale et matérielle. Elles constitueront un pro-



grès énorme en notre faveur et quand nous les aurons acquises, nous aurons fait un grand pas vers notre émancipation intégrale.

Plus de ces longues journées qui nous laissent complètement fourbus le soir, plus de travaux trop pénibles pour les servantes; un jour de repos et de liberté entière par semaine; nourriture plus substantielle et mieux préparée; logements confortables et hygiéniques; gages plus élevés, etc. C'est toute une vie nouvelle qui se prépare pour nous, tout un avenir de bien-être que nous ne connaissons point actuellement. Nous ne serons plus les esclaves que nous sommes encore à l'heure présente, en plein xx<sup>e</sup> siècle; nous aurons enfin une vie qui vaille d'être vécue.

Néanmoins, nous ne nous contenterons pas de ces quelques avantages, qui amélioreront beaucoup notre sort, mais qui ne le rendront pas parfait. Tant qu'il y aura des hommes qui s'arrogeront le droit de nous commander et de se faire servir par nous, tant qu'il y aura un patronat et des salariés, des gens immensément riches et d'autres excessivement pauvres, d'un côté opulence et oisiveté complète, et de l'autre misère profonde et labeur considérable, bref, tant qu'il y aura des êtres humains qui accapareront la terre et les richesses, et qui asserviront leurs semblables pour vivre grasement du produit de leur travail, nous n'aurons pas lieu de nous montrer satisfaits.

Nous poursuivrons donc notre grande œuvre d'affranchissement jusqu'au jour où, l'union étant enfin réalisée entre les travailleurs, nous



aurons supprimé tous les exploités et remis la propriété aux producteurs : l'usine aux ouvriers citadins, la terre aux paysans.

Mais, pour arriver à cette transformation, sociale, pour atteindre cet idéal de justice humaine, nous devons faire un effort sur nous-mêmes et devenir meilleurs que nous ne sommes aujourd'hui. Car, s'il est notoire que nos patrons sont parfois égoïstes, méchants et rudes envers nous, il faut reconnaître aussi de bonne foi que nous ne sommes pas toujours non plus exempts de reproches ; assez souvent la bonne harmonie avec nos employeurs est rompue par notre faute. Si nous avons des droits à obtenir, nous avons aussi des devoirs à observer.

Appliquons-nous donc à devenir des travailleurs d'élite, tâchons d'acquérir les qualités qui nous manquent, de développer notre conscience en même temps que d'augmenter notre bien-être ; en un mot faisons en sorte de mériter les améliorations qui nous seront accordées.

Nous devons aussi chercher à dominer nos passions néfastes et à cultiver nos facultés d'intelligence. À ce point de vue, je ne saurais trop vous engager, jeunes camarades, à délaissier le tabac pernicieux et l'alcool malfaisant qui détériorent notre estomac et affaiblissent nos facultés cérébrales. Ne fréquentons donc plus aussi assidûment, à nos heures de loisirs, le cabaret sombre et fumeux, et conservons l'argent que nous y dépensons inutilement pour nous acheter des livres instructifs qui nous inculqueront de plus vastes connaissances intellectuelles et professionnelles, des sentiments meilleurs.

Et vous, servantes mes sœurs, modérez un

peu votre goût pour la toilette. Certes, il est agréable à une jeune fille d'être bien habillée le dimanche pour aller au bal, et je ne vous reprocherai point d'avoir une mise élégante à vos jours de sortie. Mais un costume simple et bien soigné vous siérait beaucoup mieux que toutes les robes bouffantes et les chapeaux à fleurs monumentaux dont vous vous parez habituellement.

Au lieu de vous soucier exclusivement de la façon dont vous allez vous vêtir les jours de fête, vous feriez mieux, vous aussi, de vous meubler le cerveau, c'est-à-dire d'acquérir les connaissances qui vous font défaut, de vous instruire par la lecture à vos moments de liberté.

Dès notre sortie de l'école, nous nous empressons généralement d'oublier bouquins et cahiers et de ne plus jamais les regarder. Il n'est certes pas étonnant qu'à vingt ans la plupart d'entre nous soient incapables d'écrire une lettre correctement ou de lire couramment. Et cependant si nous profitions des leçons apprises en classe et si nous continuions d'étudier à nos heures de repos, nous nous forgerions quand même une solide instruction.

L'ignorance est le pire fléau qui puisse sévir sur un peuple et c'est par elle que les puissants du jour gouvernent le monde. Donc tant que nous serons atteints de ce mal funeste qui nous fait ignorer les choses les plus élémentaires, tant que l'instruction régénératrice ne nous aura pas vivifiés, nous serons voués sans doute à la souffrance, à l'exploitation, à l'asservissement, à la misère.

Je voudrais vous conseiller encore, jeunes amis, de faire, vers l'âge de dix-huit ans, votre *tour de France*, c'est-à-dire de voyager un peu jusqu'à votre départ au régiment, ainsi que le font les ouvriers de la ville. Nous apprendrions de la sorte beaucoup de choses utiles et pratiques et nous élargirions notre horizon toujours trop borné.

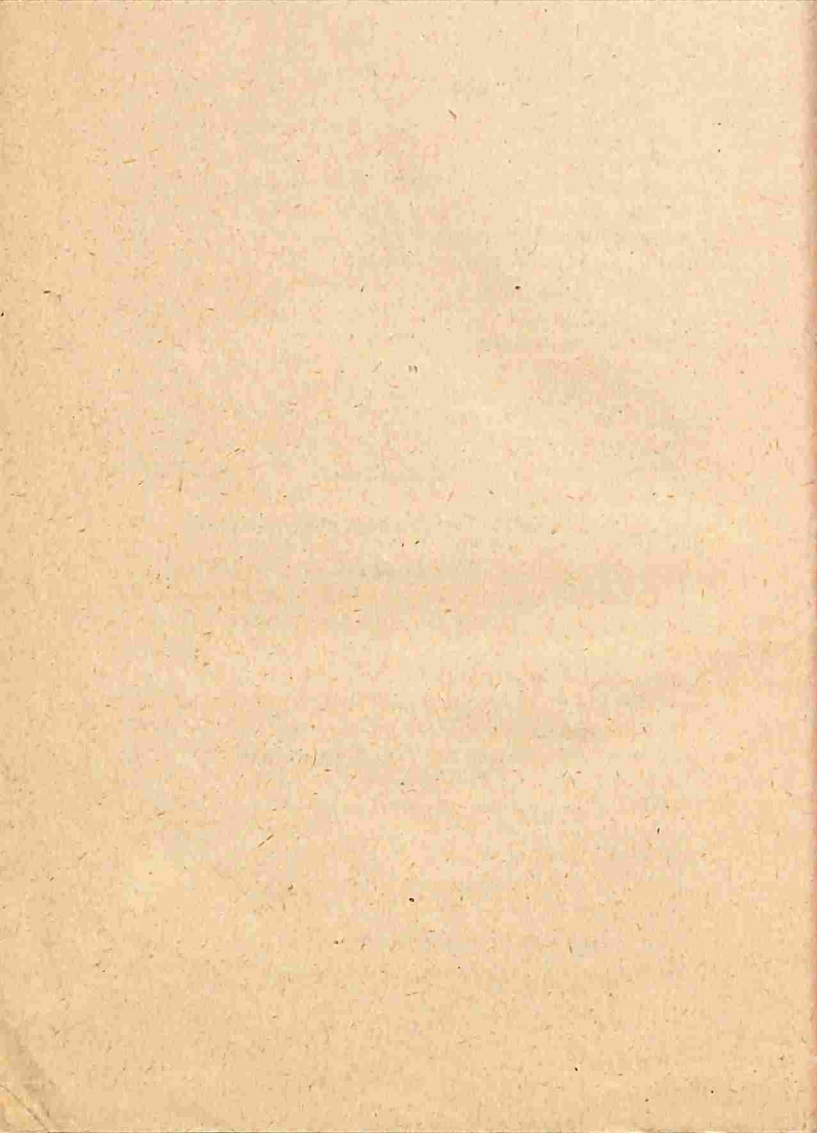
Nous pourrions prendre aussi, chaque année, un congé d'une quinzaine de jours, des vacances, comme on pourrait dire, pour aller visiter les régions qui nous sont inconnues. Il vaudrait mieux employer notre argent à cela qu'à riboter dans les auberges à nos jours de sorties. Ce serait beaucoup plus intéressant, beaucoup plus instructif, et il nous en resterait quelque chose.

A. DUMONT,

*du Syndicat des Ouvriers Bâcherons et  
Agricoles de Bourbon-l'Archambault  
(Allier).*

Saint-Aubin-le-Monial, 1<sup>er</sup> novembre 1910.

---





## Lisez encore les Ouvrages suivants :

### MORALE

<b>L'Education Sexuelle</b> , (Jean Marestan) . . . . .	2 50
<b>Eléments de Science sociale</b> . . . . .	3 50
<b>Hygiène du Peuple</b> (Gache). . . . .	3 50
<b>Philosophie du Peuple</b> (Gache). . . . .	3 50

### ROMANS

<b>La vie d'un simple</b> (Emile Guillaumin). . . . .	3 50
<b>Près du sol</b> (Emile Guillaumin). . . . .	3 50
<b>Travail</b> (Emile Zola). . . . .	3 50
<b>Jacquou le Croquant</b> (Eugène Le Roy). . . . .	3 50

### SOCIOLOGIE

<b>Les Syndicats Ouvriers dans l'Agriculture</b> (R.-E. Matillon). . . . .	5 »
<b>Paroles d'un Révolté</b> (Kropotkine). . . . .	5 »
<b>Histoire du Travail et des Travailleurs</b> , (Pierre Brizon) . . . . .	3 50
<b>La Vie tragique des Travailleurs</b> (Frères Bonneff). . . . .	3 50



En vente au **LIBERTAIRE**, à la **GUERRE  
SOCIALE**, aux **TEMPS NOUVEAUX**.

